

La CNCDH appelle au respect effectif des principes humanitaires, seuls à même de garantir la protection des populations civiles

Paris, le 13 février 2015

Les crises actuelles, en Syrie, en Ukraine, au Soudan du Sud, en République Centrafricaine ou ailleurs, sont de plus en plus complexes et politisées. Elles comportent des conséquences humanitaires lourdes auxquelles un nombre croissant d'acteurs prétendent répondre (militaires, organisations internationales, gouvernements...), sous couvert d'une « action humanitaire ». Ces crises montrent combien il est aujourd'hui difficile pour les acteurs humanitaires de travailler dans des théâtres de conflit, sans être l'objet de menaces ou d'entraves.

Ces évolutions sont « susceptibles de remettre en question une action respectueuse des principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance » souligne Christine Lazerges, Présidente de la CNCDH.

Dans le cadre de la préparation du Sommet humanitaire mondial, convoqué par le Secrétaire général des Nations unies, la CNCDH rappelle dans un avis qu'elle rend public aujourd'hui les grands principes de l'action humanitaire.

La CNCDH appelle au respect effectif des principes humanitaires

Les principes humanitaires qui constituent le socle de l'action humanitaire sont insuffisamment respectés. Les différents acteurs intervenant dans la sphère humanitaire doivent prendre la mesure des implications concrètes de ces principes.

Pour la CNCDH, l'accès aux populations et la protection du personnel humanitaire sont les enjeux prioritaires du Sommet humanitaire mondial

Clés de l'effectivité de l'action humanitaire et étroitement liés au respect des principes, l'accès des populations à l'aide humanitaire et la protection du personnel humanitaire doivent être placés au cœur du Sommet. En effet, comment garantir l'accès des personnes à l'aide et du personnel aux personnes lorsqu'il existe une confusion entre humanitaire et politique ?

La CNCDH appelle à « dé-politiser » l'action humanitaire

Dans ce cadre, il est impératif d'éviter la confusion des mandats, de garantir un financement indépendant d'intérêts politiques, de distinguer l'action humanitaire de la gestion de crises et enfin, d'établir des partenariats Nord-Sud.

La CNCDH adresse dans son avis une série de recommandations au gouvernement dont elle demande la mise en œuvre dans le cadre d'une participation active aux négociations autour du Sommet.